

d-écoverte

PROJET Développement de l'Economie Verte (D-ECOVERTE)



Guide méthodologiques de l'économie verte

Agence CORADE

- Ouédraogo Ousseyni Sougournoma
- Gifty Narh Guiella

PARTENAIRE



PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE



DONNATEUR



Belgique
partenaire du développement

Table des matières

1. Préambule.....	3
2. Définition des concepts clés dans le cadre du projet	4
3. <i>Contexte institutionnel, politique et juridique de l'économie verte</i>	5
3.1 Au niveau international	5
3.2 Au niveau national	6
4. <i>Approche méthodologique pour la mise en place d'une intervention dans l'économie verte</i>	6
4.1 <i>eApproche générale de développement de l'économie verte</i>	6
4.2 La connaissance du contexte	7
4.3 <i>Le processus d'identification des bénéficiaires de l'intervention</i>	8
5. <i>Démarche de mise en œuvre de l'intervention dans l'économie verte</i>	8
5.1 Approche générale	8
5.2 <i>Démarche d'accompagnement des micro-entreprises et des coopératives</i> ..	9
5.2.1 <i>La Planification de l'intervention</i>	9
5.2.2 <i>La mise en œuvre de l'accompagnement des micro-entreprises et coopératives</i>	9
5.3 <i>La Démarche d'influence de l'environnement</i>	11
5.4 <i>Synthèse de l'approche d'intervention et facteurs de succès</i>	12
5.5 Quelques bonnes pratiques.....	14
Apprentissage en matière de maturation et de professionnalisation des entreprises en matière des entreprises vertes : un engagement sur le long terme.....	14
<i>L'inclusion des filles dans les métiers du solaire</i>	15
La revalorisation du métier de collectrices de déchets	15
<i>Développement d'une chaîne de valeurs autour des déchets : cas de l'association sougrnooma de Pouytenga</i>	16
La technique du double coach	16
6. Conclusion	16

+ *Acronymes*

1. PREAMBULE

Le projet « Développement de l'Economie Verte » (D-ECOVERTE) a été mis en œuvre dans la région du Centre-Est par un consortium de trois organisations spécifiques et complémentaires qui sont : Le Centre Ecologique Albert Schweitzer Suisse (CEAS) , La CISV (Comunita Impegno Servizio Volontariato) et La Fabrique, un incubateur d'entreprises. Le projet, financé par la coopération belge Enabel, avait pour objectif général de contribuer au développement économique et social inclusif et durable de la Région du Centre-Est du Burkina Faso. Le projet avec pour objectifs spécifiques de/d' :

- Améliorer la compétitivité des entreprises dans la région et contribuer à la création d'emplois décents dans le secteur de l'économie verte.*
- Promouvoir la diffusion et l'utilisation de technologies innovantes et résilientes dans le secteur de l'économie verte.*

Le projet s'articule autour de trois axes d'intervention : i) L'appui à la création d'un environnement juridique, institutionnel et financier favorable au développement des entreprises vertes ; ii) L'appui à la création et au développement d'entreprises de valorisation des déchets, iii) L'appui à la création et au développement d'entreprises dans les énergies renouvelables

Le but du présent guide est de capitaliser les actions d'accompagnement du projet D-Ecoverte en faveur des entreprises et organisations intervenant dans les énergies renouvelables et la gestion des déchets. Il est la résultante d'une expérience richement vécue, généreusement partageable et adaptable pour tout acteur de développement désireux d'intervenir dans le développement de l'économie verte et de l'accompagnement des entreprises dans les sous-secteurs des énergies renouvelables et de la valorisation des déchets.

Le guide présente le contexte général de l'économie verte dans la région du Centre-Est, décrit l'approche méthodologique de développement de l'économie verte ainsi que la démarche d'accompagnement des micro-entreprises mise en œuvre. Le guide, pour finir, identifie et suggère les points d'attention ainsi que les leviers à actionner pour une intervention efficace dans le sous-secteur de l'économie verte.

2. DEFINITION DES CONCEPTS CLES DANS LE CADRE DU PROJET

Un certain nombre de concepts et expressions en lien avec l'économie verte ont été utilisés tout au long de la mise en œuvre du programme D-ECOVERTE. Ces concepts méritent un meilleur éclaircissement pour s'accorder sur leur compréhension commune.

Concepts	Définition
Candidat.e.s	Les personnes qui postulent au programme d'accompagnement D-ECOVERTE
Projet	Le projet entrepreneurial soumis au programme d'accompagnement D-ECOVERTE
Porteur principal	La personne qui, parmi les candidats constituant chaque équipe ayant soumis un projet, participera le plus au programme si elle/il est sélectionné(e). Il s'agit d'une personne fondatrice de l'entreprise ou ayant un pouvoir de représentation et de décision dans la stratégie et les opérations de l'entreprise
Comité de sélection	Le jury de sélection chargé de sélectionner les projets qui bénéficieront du programme d'accompagnement D-ECOVERTE (sur la base des formulaires soumis)
Programme d'accompagnement	L'ensemble des activités conduites dans le cadre du projet D-ECOVERTE en soutien aux jeunes et femmes à la création et au développement d'entreprises dans les secteurs de la collecte, la valorisation des déchets et les énergies renouvelables
Incubation	Le processus qui permet la transformation des idées de projet en entreprises naissantes et des porteurs de projets en jeunes chef-fes d'entreprises « Entrepreneur-es ».
Energies renouvelables	Des énergies inépuisables. Elles sont issues des éléments naturels tels que : le soleil, le vent, les chutes d'eau, les marées, la chaleur de la Terre, la croissance des végétaux/biomasse, etc. Par énergies renouvelables, on entend les sources d'énergie qui se renouvellent naturellement et assez rapidement après utilisation/consommation pour être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps
Collecte et valorisation des déchets	L'opération consistant en l'enlèvement des déchets de points de regroupement vers un lieu de tri, de regroupement et la valorisation consiste dans le réemploi, le recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie
Entreprise	L'unité/organisation économique organisée autour d'une ou plusieurs personnes pour produire des biens ou des services pour le marché. Ici, elle peut être juridiquement ou non constituée.
Lauréat(e)s	Le.s port.eur.euse.s de projets / entrepreneur.e.s / coopératives / associations qui seront retenus à l'issue de la sélection et bénéficieront d'un accompagnement sur plusieurs aspects pour le développement de leurs entreprises ou de leurs projets

3. CONTEXTE INSTITUTIONNEL, POLITIQUE ET JURIDIQUE DE L'ÉCONOMIE VERTE

Une intervention dans le cadre d'un projet de développement en général et d'un projet d'économie verte en particulier, nécessite une bonne connaissance et compréhension du contexte afin de cerner les facteurs favorisant ou limitant sa mise en œuvre.

3.1 *Au niveau international*

Le contexte international de l'économie verte est marqué par les principales initiatives suivantes :

Plan cadre Décennal des Modes de Consommation et de Production Durables (10YPF, en anglais) : *cette initiative est un cadre global d'action pour renforcer la coopération internationale afin d'accélérer la transition vers une consommation et une production durable (SCP), dans les pays développés et en développement.*

Le Plan décennal africain des programmes de consommation et de production durable: *il poursuit les mêmes objectifs que le 10YPF et définit 4 priorités en lien avec l'énergie, l'assainissement, l'habitat et le développement urbain, ainsi que le développement industriel.*

Switch Africa Green (SAG) : *SAG a été développé pour accompagner les pays africains dans leur transition vers une économie verte et inclusive, ainsi que la promotion des bonnes pratiques de consommation et de production plus durables.*

Partenariat pour l'Action en faveur d'une économie verte (en anglais, Partnership for Action on Green Economy (PAGE) : *PAGE est un programme qui a été initié en réponse à l'appel de la Conférence de Rio+20 à soutenir les pays souhaitant poursuivre leur transition vers une économie verte comme voie pour la réalisation du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Il combine les expériences conjuguées des agences des Nations Unies (PNUE, OIT, ONUDI, UNITAR et PNUD), afin de soutenir 30 pays dans les efforts qu'ils déploient en matière de transition vers des économies écologiquement durables et socialement inclusives.*

Programme « Économie Verte en Afrique » *de l'Organisation Internationale de la Francophonie (EVA): le programme EVA est le fruit d'une collaboration multipartite, regroupant l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), l'Université Senghor d'Alexandrie (USA), le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET) et l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Il a pour objectif de promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques vertes aux niveaux national et régional dans une perspective de développement durable et d'élimination de la pauvreté.*

Selon la Stratégie Nationale de d'Economie verte 2016-2020, toutes ces initiatives internationales ont préconisé la mise en place, au niveau national, de cadres juridique, politique et institutionnel en vue de promouvoir le l'économie verte.

3.2 Au niveau national

Au Burkina Faso, les mesures prises aux plans juridique, politique et institutionnel sont les suivantes.

- **Au plan juridique** : outre les lois et les règlements, le Burkina Faso a ratifié quarante-sept conventions et accords internationaux en lien avec l'économie verte. Cet effort de ratification de ces différents traités internationaux a considérablement influencé la législation du pays, qui s'est progressivement conformée aux obligations des Parties auxdites conventions. Cette volonté politique d'encadrer juridiquement le processus de promotion de l'économie verte s'est clairement manifestée en 2014, à travers l'adoption de la Loi n° 008-2014/AN du 08 avril 2014 portant loi d'orientation sur le développement durable au Burkina Faso.
- **Au plan institutionnel** : en vue d'assurer la transition du pays vers l'économie verte, le Gouvernement du Burkina Faso a créé, en 2016, le Ministère de l'Environnement, de l'Economie et du Changement Climatique (MEEVCC) et érigé une Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC),
- **Au plan politique** : de même, en vue d'assurer le développement durable du Burkina Faso, plusieurs documents de politiques ont été adoptés par le Gouvernement, dont l'Etude Nationale Prospective Burkina 2025, la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD), le Schéma National d'Aménagement du Territoire et du Développement Durable (SNATDD), le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), la Politique Nationale en matière d'Environnement (PNE), le Programme National du Secteur Rural (PNSR), la Politique Nationale Genre (PNG).

En outre, le Burkina Faso bénéficie de l'appui de toutes les initiatives en faveur de l'économie verte mentionnées plus haut (Stratégie Nationale de D'Economie verte 2016-2020).

4. APPROCHE METHODOLOGIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE INTERVENTION DANS L'ECONOMIE VERTE

4.1 eApproche générale de développement de l'économie verte

Toute intervention de développement de l'économie verte doit s'inscrire dans :

- Une **approche systémique** afin de prendre en compte tous les aspects (social, économique, technologique) et facteurs susceptibles d'affecter le projet
- Une **démarche collaborative, participative et inclusive** en vue d'une construction concertée avec l'ensemble des acteurs identifiés chacun à son niveau d'intervention doit être systématisé ; elle crée les conditions favorables à une appropriation et un ancrage local,

- **Un processus de moyen (5 ans) à long terme (10 ans)** afin de pouvoir créer les conditions nécessaires à l'émergence d'un écosystème favorable, à la transformation des entreprises et à la création d'emplois et de revenus décents
- **Une approche sensible au genre** à travers des outils et mesures adaptées pour favoriser un égal accès des hommes et des femmes aux opportunités de création et de développement d'entreprises vertes.

4.2 La connaissance du contexte

Il s'agit d'analyser les facteurs exogènes ou paramètres externes favorables ou défavorables au développement de l'économie verte dans la zone d'intervention. Les paramètres à analyser sont déclinés ci-dessous.

Environnement social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitudes en matière de gestion des déchets et d'utilisation des énergies renouvelables ▪ Systèmes de représentation que la communauté de la zone du projet se fait de la gestion des déchets et de l'utilisation des énergies renouvelables
Environnement humain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Typologie des acteurs des ER et des GDS ▪ Profil de compétences de acteurs
Environnement juridique, politique et institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Législation en matière de GDS et ER ▪ Orientations politiques et stratégiques ▪ Structures et institutions en charge de GDS et ER
Environnement financier et commercial	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mapping des institutions financières présentes et favorables ▪ Types de clients, niches de marché, demande
Environnement technique et technologique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Législation en matière de GDS et ER ▪ Orientations politiques et stratégiques ▪ Structures et institutions en charge de GDS et ES

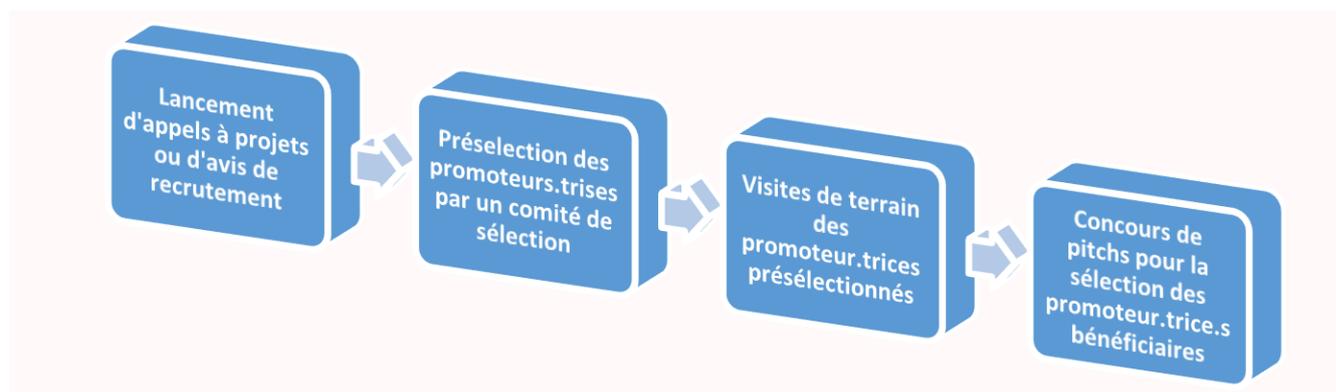
Cette connaissance du contexte général et de la zone du projet se fait par des études, la réalisation des cartographies et des échanges avec les acteurs concernés. Une attention particulière doit être accordée à l'implication des autorités administratives locales et des services techniques déconcentrées dans la planification et l'exécution des études.

L'accent doit également être mis sur l'identification des groupes cibles et autres acteurs pertinents à impliquer dans la collecte de données et les consultations.

A l'issue des études de base et des consultations, D-Ecoverte a établi une baseline permettant d'appréhender le contexte du sous-secteur de l'économie verte dans la région du Centre-Est.

4.3 Le processus d'identification des bénéficiaires de l'intervention

L'identification des bénéficiaires du projet se fait selon le processus suivant :



Les acteurs impliqués dans ce processus de sélection des bénéficiaires sont notamment :

- Les collectivités territoriales
- Les organisations socio-professionnelles
- Les PME/PMI
- Jeunes, femmes (candidats) entrepreneur.e.s

5. DEMARCHE DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTERVENTION DANS L'ECONOMIE VERTE

5.1 Approche générale

La démarche d'intervention s'inscrit dans une **double approche de développement de l'offre et la demande.**

L'intervention couvre deux grands champs d'influence.

Champs d'influence	Axes	Méthodes et outils
Champ d'influence directe	Développement de l'offre de produits et services verts	A travers des appuis aux micro-entreprises pour une offre des produits et services de qualité, accessible
Champ d'influence indirecte/Environnement	Développement de la demande de produits et services verts	A travers le plaidoyer, la promotion et la sensibilisation
	Renforcement des compétences locales de proximité pour l'appui aux micro-entreprises	Formation, d'apprentissage, d'apprentissage visites stage

5.2 Démarche d'accompagnement des micro-entreprises et des coopératives

5.2.1 La Planification de l'intervention

Elle consiste à conduire le diagnostic des entreprises prenant en compte la trajectoire et la vision de l'entrepreneur et à accompagner le promoteur dans l'élaboration d'un plan de développement de l'entreprise.

Le plan de développement définit les objectifs visés par l'entrepreneur, les étapes de l'accompagnement avec une explicitation pour chaque étape du contenu en termes d'activités, d'outils, de méthodes et de ressources à mobiliser en mettant un accent sur les facteurs de risque. Ces processus sont conduits par des coachs et impliquent en première ligne les promoteur.trice.s sélectionné.e.s.

5.2.2 La mise en œuvre de l'accompagnement des micro-entreprises et coopératives

L'accompagnement des entreprises se fait étape par étape, sur la base du plan de développement de l'entreprise, élaboré en amont. Il combine quatre types d'appui :

- Un appui technique et à l'innovation en entreprise
- Un appui stratégique
- Un appui financier
- La mise en relation/réseau de partenariat

Le tableau ci-dessous présente les différents types d'appuis, les méthodes et outils mobilisés et les acteurs impliqués.

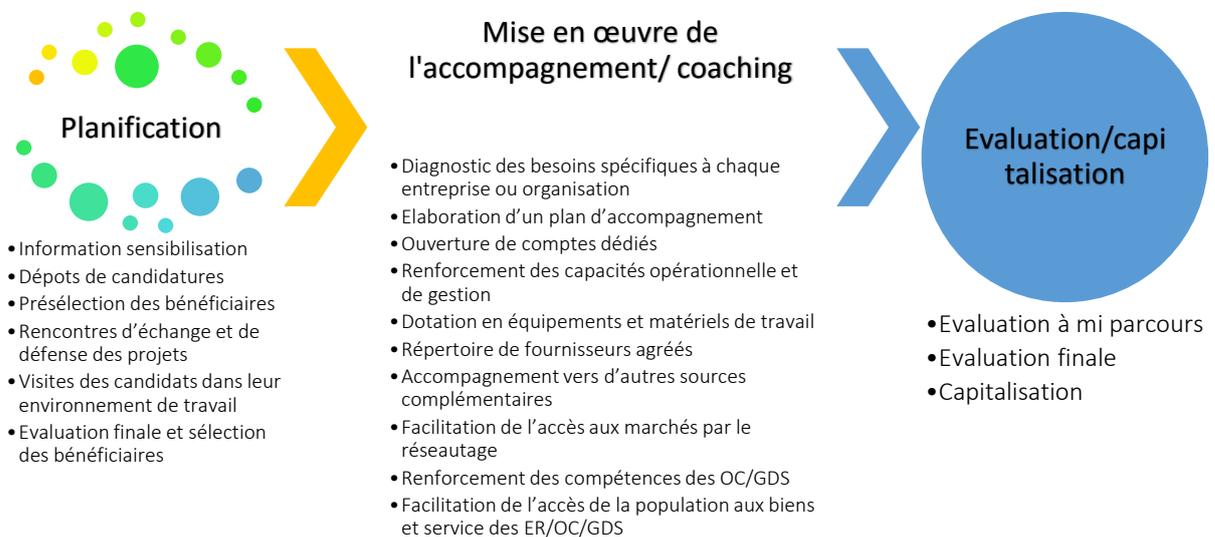
Types d'appuis	Les appuis	Acteurs concernés
Appuis techniques et à l'innovation en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance technique - Formation/stage/transfert de compétences métiers - Etudes techniques - Conception/prototypages/test - Collaborations scientifiques et technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> Micro-entreprises Innovateurs/chercheurs
Appuis stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier persona - Coaching de proximité - Outils de gestion - Visuels communication - Diversification et AGR connexes 	<ul style="list-style-type: none"> Micro-entreprises
Appui financier	<ul style="list-style-type: none"> - Subventions - Accès aux crédits - Actionariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Micro-entreprises - IMF/SFD - Personnes et organisations

Types d'appuis		Les appuis	Acteurs concernés
Mise en relation/réseau de partenariat	en de	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Futur off</i> - <i>B to B</i> - <i>Show cases</i> - <i>Dialogues d'affaire</i> - <i>Plateformes de collaboration</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Micro-entreprises</i> - <i>Fournisseurs</i> - <i>IMF/SFD</i> - <i>Informels (grossistes, valorisateurs, collecteurs, etc.)</i>

L'accompagnement des micro-entreprises et organisations de l'économie verte permet aux promoteur.trice.s de:

- *Renforcer leurs **compétences techniques** (développement de prototypes, maîtrise/amélioration des techniques de productions de biens et services) et **managériales** (gestion des ressources humaines, leadership, développement du réseau managérial, gestion financière, communication/marketing, utilisation des outils numériques, etc.) ;*
- **Accéder aux facteurs de production** : ressources financières et équipements
- *Accéder aux marchés.*

Le schéma ci-dessous présente la démarche d'accompagnement des entreprises et organisations de D-Ecoverte.



5.3 La Démarche d'influence de l'environnement

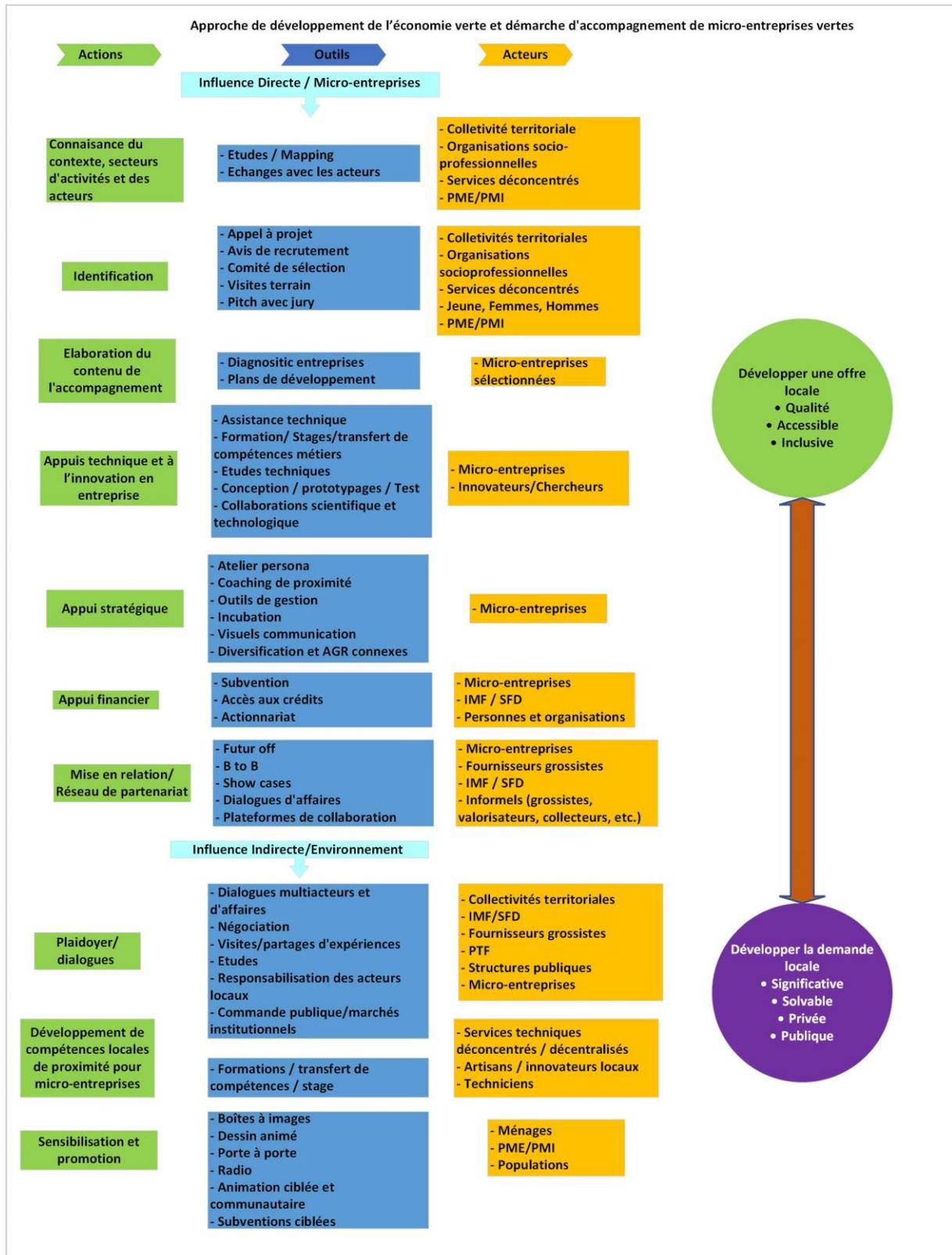
Les actions d'influence de l'environnement visent à créer un écosystème favorable à l'éclosion des entreprises de l'économie verte. Il s'agit notamment de favoriser l'accès des entreprises et coopératives aux marchés publics et privés et à une offre de services d'appui conseils de proximité.

Les méthodes d'influence et les acteurs privés et institutionnels concernés sont présentés ci-dessous.

Domaine d'influence	Actions	Méthodes et outils	Acteurs concernés
Facilitation de l'accès aux marchés publics et privés	Plaidoyer/dialogue	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogues multi-acteurs et d'affaires - Négociations - Visites/partage d'expériences, - Etudes - Responsabilisation des acteurs locaux - Commande publique/marché institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - IMF/SFD - Fournisseurs grossistes - PTF - Structures publiques - Micro-entreprises
	Sensibilisation et promotion	<ul style="list-style-type: none"> - Boîte à image - Dessin animé - Porte-à-porte - Emissions Radio - Animation ciblée et communautaire - Subventions ciblées 	<ul style="list-style-type: none"> - Ménages - PME/PMI - Population - Radios
Développement de compétences locales de proximité pour micro-entreprises		Formation/transfert de compétences/stages	<ul style="list-style-type: none"> - Services techniques déconcentrés/décentralisés - Artisans, innovateurs locaux - Techniciens

5.4 Synthèse de l'approche d'intervention et facteurs de succès

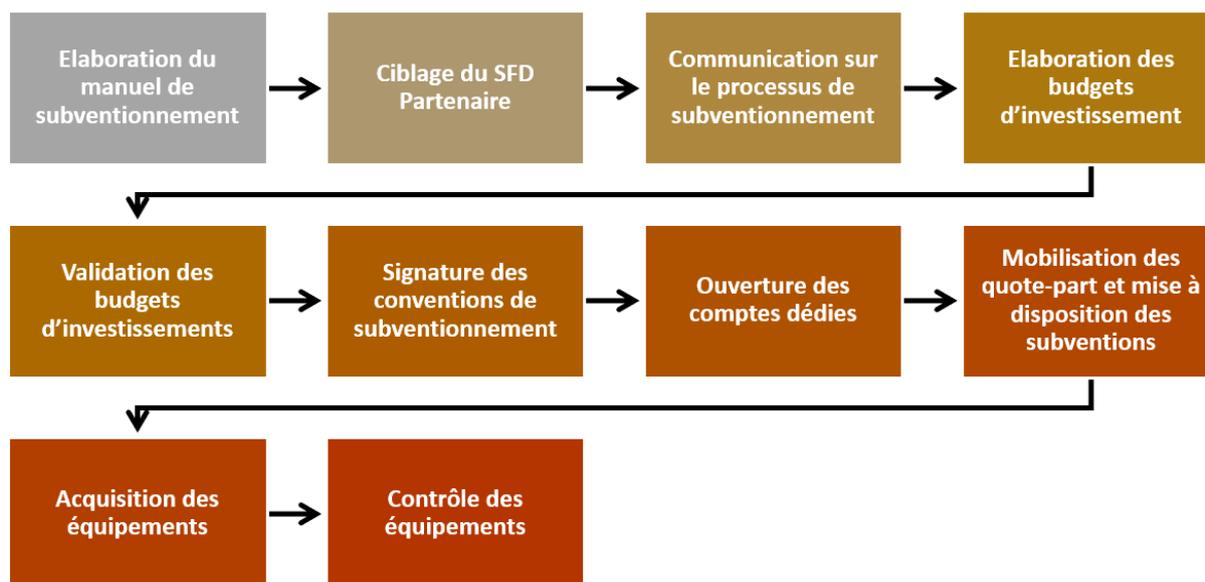
Le processus global d'intervention dans l'économie verte, est résumé dans le schéma suivant.



Les leviers à actionner pour une intervention réussie dans l'économie verte de façon globale sont :

<p><i>Une démarche concertée et inclusive</i></p>	<p>Impliquer les collectivités locales des, services techniques, groupes cibles concernés et organisations/acteurs potentiellement partenaires de l'intervention dans le cycle de vie de l'intervention</p>
<p><i>Une approche holistique</i></p>	<p>Agir sur tous les facteurs clé qui conditionnent le développement de l'économie verte, en articulant plusieurs leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à l'émergence d'un environnement institutionnel et économique favorable l'éclosion des entreprises vertes : accès au financement, procédures de formalisation, fiscalité adaptée, procédures des marchés institutionnels ; ○ Développement d'une offre de services de proximité à travers l'émergence de compétences endogènes ○ Le déploiement d'appuis directs aux entreprises combinant les services financiers et non financiers en vue de renforcer les compétences managériales et techniques des entrepreneurs et leur faciliter l'accès aux équipements et intrants adaptés ; ○ La promotion/marketing pour la stimulation de la demande locale
<p><i>Conseil de proximité/coaching</i></p>	<p>Apporter un continu au renforcement des capacités managériales, techniques des entrepreneurs et leur connexion avec les milieux d'affaire, résolution de problèmes spécifiques</p>
<p><i>Approche chaîne de valeur et diversification produits et services</i></p>	<p><i>Apporter de la valeur ajoutée aux déchets pour améliorer les revenus des collecteurs de déchets en général relativement bas</i></p>
<p><i>Recherche Action /Innovation</i></p>	<p><i>Accompagner le développement de solutions (techniques et technologies) permettant de s'adapter aux réalités des entreprises et de répondre aux besoins du contexte économique local : test de couveuse solaire, onduleurs solaires, soufflage solaire pour ateliers de ferblantier (forges), etc.</i></p>

La méthode d'octroi des subventions aux entreprises s'articule autour des étapes ci-dessous schématisées. L'implication d'une institution financière est un élément clé pour faciliter la bancarisation des MPME et leurs rapprochements avec les IMF/SFD.



5.5 Quelques bonnes pratiques

Apprentissage en matière de maturation et de professionnalisation des entreprises en matière des entreprises vertes : un engagement sur le long terme

Le développement de l'économie verte et l'accompagnement des micro-entreprises de ce secteur doivent s'inscrire dans le long terme pour répondre aux conditions sine-qua-none de transformation des micro-entreprises et de création d'emplois et de revenus décents. Cela nécessite d'accompagner 2 processus de maturation au sein des entreprises :

- **Compétences et aptitudes métier** : *le technique, l'amour d'un métier ;*
- **Compétences et aptitudes entrepreneuriales** : *le managérial, la motivation, la détermination, la persévérance, le « work hard », le réseau relationnel.*

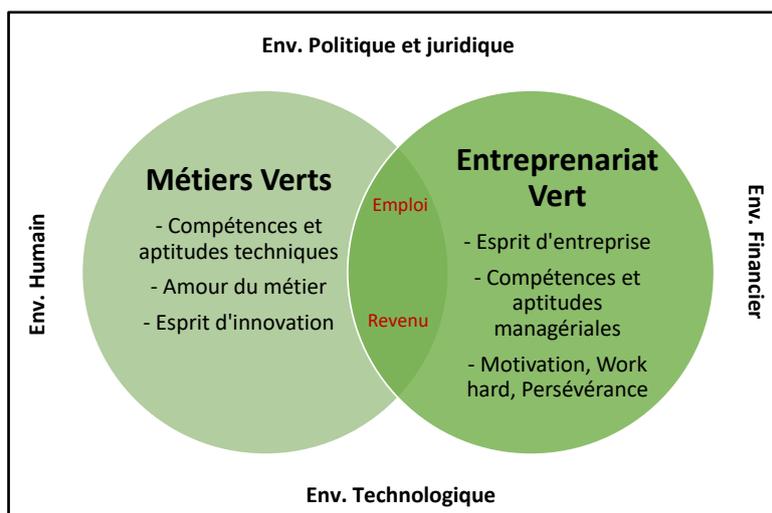


Figure: Principales dimensions dans la professionnalisation et la maturation des micro-entreprises.

L'inclusion des filles dans les métiers du solaire

A l'issue de la sélection des bénéficiaires du volet énergie solaire, entreprises, il est apparu qu'il n'y avait aucune fille parmi les micro-entrepreneurs sélectionnés. Le projet a mis en place une stratégie spécifique pour l'inclusion des filles. Une campagne d'information spécifique a été mise en œuvre ciblant les filles. Une équipe du projet a organisé des séances d'échanges avec les filles inscrites dans les filières techniques. Ce processus a permis de susciter l'intérêt de 6 jeunes filles. A l'issue du processus de sélection, deux d'entre elles ont été retenues.

La revalorisation du métier de collectrices de déchets

La collecte des déchets ménagers est surtout l'apanage des femmes qui constituent plus de 80% des personnes impliquées (Source : D-Ecoverte). Ce métier était peu considéré du fait qu'il est salissant et peu lucratif. Il est considéré comme réservé aux personnes les plus démunies.

La stratégie du projet a consisté à :

- Moderniser les équipements de collecte de déchets, par exemple remplacer les charrettes à traction asine par des tricycles ;
- Faire adopter le port d'uniformes et d'équipements de protection : gants, cache-nez, bottes)
- Encourager les femmes à conduire elles-mêmes les tricycles.

Ces mesures ont contribué à renforcer la fierté et la confiance en soi chez les collectrices tout en changeant la représentation que la population a de ce métier.

Développement d'une chaîne de valeurs autour des déchets : cas de l'association Environnement Plus Santé de Pouytenga

Des échanges avec l'association de collecte de déchets de Pouytenga, on retient qu'avant le projet, les revenus étaient constitués par les indemnités que leur versaient la mairie pour la collecte de déchets dans la ville.

Avec l'accompagnement du projet, l'association a mis en place un système d'enlèvement de déchets au sein des ménages sur la base d'un abonnement mensuel. Des modèles de poubelles familiales sont promues par le projet en collaboration avec des artisans.

L'association a bénéficié d'une formation à la transformation des déchets ménagers en un engrais organique d'excellente qualité dénommé Bokashi. Au lieu de déverser les déchets au dépotoir, elles procèdent au tri et au compostage des déchets organiques. Elles revendent le bokashi aux maraîchers et maraîchères. Les déchets plastiques sont aussi récupérés et vendus à des acheteurs de déchets plastiques. Grâce à la mise en place du système de collecte dans les ménages et la valorisation des déchets, l'association a quasiment tripler les revenus individuels des membres.

La technique du double coach

L'intervention des coachs dans un compagnonnage au quotidien des promoteurs a véritablement suscité un éveil et une prise de conscience des promoteurs sur l'importance et la nécessité de s'investir au pleinement pour impulser une dynamique ascendante de leur entreprise. Cette intervention se traduit par la pratique du double coach. A travers cette pratique, les promoteurs sont accompagnés par deux figures de coach, l'une axée sur les questions managériales, administratives et commerciales et l'autre sur les questions techniques, technologiques et d'innovation. Ce qui accélère le rythme de double maturation nécessaire des entreprises.

6. CONCLUSION

Ce guide fait la synthèse de l'accompagnement du projet D-Ecoverte en faveur des microentreprises intervenant dans les énergies renouvelables et la gestion des déchets dans la région du Centre-Est. Le projet a réussi à faire émerger une pépinière d'entreprises et de coopératives dans les domaines de l'énergie solaire et de la gestion des déchets et à créer un environnement institutionnel, économique et d'expertises favorable à leur éclosion.

Le défi réside dans la croissance de ces entreprises et coopératives afin qu'elles deviennent elles-mêmes créatrices de nombreux emplois pour les jeunes et les femmes. L'accès au financement et au marché restent des défis importants pour soutenir cette croissance. La deuxième phase du programme pourrait intégrer un axe d'accompagnement de la croissance de cette jeune pépinière d'entreprises.

Par ailleurs le paysage des acteurs intervenant dans l'appui conseil aux entreprises s'est étoffé et professionnalisé avec la mise en place d'un réseau de coachs. La diffusion d'un répertoire de coachs locaux certifiés dans la région pourrait favoriser leur valorisation par d'autres projets et ONG de la région.